SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité Contractante : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

Objet : Sélection d'un prestataire pour la réalisation de forages au profit des acquéreurs des kits d'irrigation (accord-cadre annuel à bon de commande).

Référence SIGMAP : T_SoNaMA_115037 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°01 du 05 Février 2026).

Avis N° : ..11...../MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du ..26/06/..2026

IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) version n°01 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 05 février 2026.
2. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer le Programme National de Développement de l'Irrigation (PNDIrr) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la **sélection d'un prestataire pour la réalisation de forages au profit des acquéreurs des kits d'irrigation (accord-cadre annuel à bon de commande).**
3. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **réalisation de forages positifs d'un débit minimum de 1,5m^3/h destinés à l'alimentation en eau des kits d'irrigation à installer auprès des producteurs sur l'ensemble du territoire national** en lot unique.

   Aucune variante ne pourra pas être prise en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences :**

  Le candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Être une entreprise de forage professionnelle justifiée par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;

- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires de réalisation de forage avec un débit minimum de 2,5 m^3/h dont le montant cumulé est égal au moins à **deux cent cinquante-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (254.237.288) francs CFA Hors Taxes**. Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.
- Disposer du personnel clé dont les qualifications et les expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 « personnel » de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer du matériel nécessaire conformes à celles indiquées au point 6 « matériel » de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification pour la réalisation satisfaisante des travaux.
- Disposer d'un agrément pour l'exercice de l'activité de forage au Bénin délivré par le Ministère de l'Eau et des Mines de la République du Bénin, en cours de validité conformément à l'arrêté n°104/MEEM/DC/SGM/CTJ/DGEAU/SA/094SGG25 du 25 juin 2025 portant conditions et modalités d'exercice de l'activité de forage d'eau.

- **Capacité financière :**

Le candidat doit fournir les preuves écrites qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42.372.881)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier

habileté agrée en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

ou

Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires moyen d'au moins de **deux cent cinquante-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (254.237.288)** francs CFA. Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers demandés à l'Annexe A-3-2, point 1 selon le format recommandé et accompagnés du formulaire FIN-3.2.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Capacité technique et expériences :**

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Être une entreprise de forage professionnelle justifiée par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;
- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.
- Disposer du personnel clé dont les qualifications et les expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 « personnel » de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer du matériel nécessaire conformes à celles indiquées au point 6 « matériel » de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification pour la réalisation satisfaisante des travaux.
- Disposer d'un agrément pour l'exercice de l'activité de forage au Bénin délivré par le Ministère de l'Eau et des Mines de la République du Bénin, en cours de validité conformément à l'arrêté n°104/MEEM/DC/SGM/CTJ/DGEAU/SA/094SGG25 du 25 juin 2025 portant conditions et modalités d'exercice de l'activité de forage d'eau.

- **Capacité financière :**

Le candidat doit fournir les preuves écrites qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de celles qui ont moins de trois (03) années d'existence. Le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1 ;

SoNaMA
Société Nationale de Gestion du Patrimoine Minier
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42.372.881)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habileté agrée en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA de **deux cent soixante-dix-neuf millions six cent soixante-et-un mille dix-sept (279.661.017).** L'attestation devra porter l'objet du marché.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.
Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le présent accord-cadre sera mis en œuvre par l'émission de bons de commande sur une période globale de douze (12) mois. Le délai d'exécution de chaque bon de commande sera fixé par l'Autorité contractante en fonction de l'importance des prestations à réaliser et sera précisé dans le bon de commande correspondant.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) ; Email : secretariat.prmp@sonama.bj en copie henri.goudjinou@sonama.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A sis à Ouidah à 1,500 km du poste de péage en venant de Cotonou, au 1er étage du bâtiment administratif , 3ème bureau à droite, , Tél : 01 56 98 24 60**, les jours ouvrables de **08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes** dans la matinée et de **14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes** dans l'après-midi.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 1er/07/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A à Ouidah, au 1er étage du bâtiment administratif, 3ème bureau à droite à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou, les jours ouvrables de 08 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes, Tél : 01 56 98 24 60**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
   Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.
   NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits rigoureusement sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs offres.

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS (C. C. M. P)
BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A à Ouidah, au 1er étage du bâtiment administratif, 3ème bureau à droite à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou** au plus tard le 22/07/2026 **à 10 heures précises. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**
   Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

NB :

- **La présentation des offres devra se conformer aux prescriptions de la circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 relative aux modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin. L'offre technique et l'offre financière devront être présenté en deux (02) documents distincts et non en un document unique séparé par un intercalaire que ce soit l'original ou la copie ;**
- **La clé USB du soumissionnaire devra comporter quatre (04) fichiers à savoir :**
  - **L'offre technique ;**
  - **L'offre financière ;**
  - **La garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ;**
  - **Le formulaire de renseignements relatifs à la candidature et ses annexes.**

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C. C. M. P.)
BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la SoNaMA S.A à Ouidah à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou le ..22/07/....2026 à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (2.542.373) francs CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres. **Le statut de la micro, petite et moyenne entreprise sera prouvé par la fourniture d'une attestation d'identification comme telle, délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME). La non-production de cette attestation entraîne le rejet de l'offre.**

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Ouidah, le ..26/06/2026

Personne Responsable des Marchés Publics - SoNaMA

GOUDJINOU Kouessi Henri
La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A.